

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6560**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Conducteur de travaux

Nouvel intitulé : Conducteur de travaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de formation et de recherche du bâtiment Poitou-Charentes - IFRB Poitou-Charentes	Directrice, Directrice (IFRB Poitou-Charentes)

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état, 232p Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros-oeuvre, 233p Conduite des travaux, métré encadrement de chantiers de finition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Selon la taille et l'organisation de l'entreprise du Bâtiment, le Conducteur de Travaux peut agir sous la responsabilité directe du chef d'entreprise, du chef d'agence ou du directeur de travaux. Il conduit le plus souvent plusieurs chantiers et s'appuie, pour l'encadrement direct de la production, sur le chef de chantier.

Le Conducteur de Travaux du Bâtiment :

- s'inscrit dans une démarche commerciale ;

Il prospecte les affaires/les clients, réalise le devis, transmet et suit son offre de prix et vérifie les éléments de la commande sur le plan contractuel ;

- prépare et organise le chantier ;

Il analyse les besoins du client, prépare les études d'exécution, établit et transmet les documents d'ouverture du chantier, planifie les moyens, définit et négocie les achats de matériels/matériaux et identifie les interfaces ;

- réalise, réceptionne et clôture le chantier ;

Il assure la gestion contractuelle et économique du chantier, manage les Hommes, veille à la livraison juste-à-temps des matériels/matériaux, garantit la Qualité et la conformité des travaux, suit les questions de santé/sécurité au travail et gère l'élimination des déchets, clôture le chantier et assure la gestion d'après-réception.

Pour mener à bien ses activités, il dispose de compétences transversales, notamment dans les domaines suivants :

- Communication / Vente

- Management / Gestion des Ressources Humaines

- Gestion financière

- Gestion contractuelle des marchés (publics et privés)

- Assurances

- Santé et de sécurité au travail

- Bureautique / NTIC.

Le Conducteur de Travaux participe à chacune des phases de la réalisation des chantiers, de la démarche commerciale à la clôture du chantier. Il est tout particulièrement responsable de l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délai, de sécurité, de qualité et de coût.

I/ RECHERCHER, CHIFFRER ET CONTRACTUALISER UN MARCHE Epreuves de Communication / Vente, Technique Bâtiment, Gestion financière d'un chantier, Gestion contractuelle des marchés et Assurances.

Les évaluations ont pour objectif de mesurer la capacité du candidat à diagnostiquer les besoins du client, évaluer le futur chantier, établir un devis et négocier/conclure un marché.

II/ PREPARER UN CHANTIER

Epreuves de Technique Bâtiment, Achats et Santé & Sécurité au travail.

Les évaluations ont pour objectif de mesurer la capacité du candidat à analyser le dossier, préparer le chantier et en assurer son démarrage.

III/ a. CONDUIRE UN CHANTIER

Epreuves de Management / Gestion des Ressources Humaines, Gestion contractuelle des marchés, Gestion financière et Qualité.

Les évaluations ont pour objectif de mesurer la capacité du candidat à gérer le déroulement du chantier et assurer la bonne exécution des

travaux.

III/ b. RECEPTION ET CLOTURER UN CHANTIER

Epreuves de Gestion contractuelle des marchés et Assurances

Les évaluations ont pour objectif de mesurer la capacité du candidat à réceptionner et clôturer un chantier.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de Conducteur de Travaux concerne un large panel d'entreprises du Bâtiment : de l'entreprise artisanale (formation du collaborateur amené à seconder le chef d'entreprise ou à reprendre l'entreprise) à la PME de plus de 500 collaborateurs, en passant par les filiales de grands groupes nationaux.

Conducteur de travaux ; chargé d'affaires ; chef d'entreprise ; responsable d'agence ; chef de chantier ; chef d'équipe ; aide-conducteur de travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte quatre composantes :

I/ RECHERCHER, CHIFFRER ET CONTRACTUALISER UN MARCHÉ

- Communication / Vente : Contrôle continu (CC) - Note/20 - Coef. 2
- Technique Bâtiment : Contrôle continu (CC) + Epreuve terminale (ET) - Note/20 - Coef. 2
- Gestion financière d'un chantier : Contrôle continu (CC) + Epreuve terminale (ET) - Note/20 - Coef. 3
- Gestion contractuelle des marchés : Contrôle continu (CC) + Epreuve terminale (ET) - Note/20 - Coef. 1
- Assurances : Contrôle continu (CC) - Note/20 - Coef. 1

II/ PREPARER UN CHANTIER

- Technique Bâtiment : Contrôle continu (CC) + Epreuve terminale (ET) - Note/20 - Coef. 4
- Achats : Contrôle continu (CC) - Note/20 - Coef. 2
- Santé & Sécurité au travail : Contrôle continu (CC) + Epreuve terminale (ET) - Note/20 - Coef. 2

III/ a. CONDUIRE UN CHANTIER

- Management / Gestion des Ressources Humaines : Contrôle continu (CC) - Note/20 - Coef. 2
- Gestion contractuelle des marchés : Contrôle continu (CC) + Epreuve terminale (ET) - Note/20 - Coef. 2
- Gestion financière : Contrôle continu (CC) - Note/20 - Coef. 2
- Qualité : Contrôle continu (CC) - Note/20 - Coef. 2

III/ b. RECEPTION ET CLOTURER UN CHANTIER

- Gestion contractuelle des marchés : Contrôle continu (CC) + Epreuve terminale (ET) - Note/20 - Coef. 2
- Assurances : Contrôle continu (CC) - Note/20 - Coef. 1

Soutenance des épreuves terminales devant un jury - Note/20 - Coef. 4 (éliminatoire si < à 8/20)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	33 à 66 % de professionnels du Bâtiment 33% de formateurs/responsables pédagogiques (extérieurs à la formation) 0 à 33% d'institutionnels (OPCA, OP...)
En contrat de professionnalisation	X	33 à 66 % de professionnels du Bâtiment 33% de formateurs/responsables pédagogiques (extérieurs à la formation) 0 à 33% d'institutionnels (OPCA, OP...)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	33 à 66 % de professionnels du Bâtiment 33% de formateurs/responsables pédagogiques (extérieurs à la formation) 0 à 33% d'institutionnels (OPCA, OP...)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 paru au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national de la certification professionnelle. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Conducteur de travaux avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2012.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 20 et 25 titulaires de la certification en moyenne par an

Autres sources d'information :

IFRB Poitou-Charentes 26, rue Salvador Allende
86000 POITIERS
Tél. 05 49 61 20 66
Fax : 05 49 61 28 57
e.mail : ifrb.pc@laposte.net

Lieu(x) de certification :

Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment Poitou-Charentes 26, rue Salvador Allende
86000 POITIERS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFA du Bâtiment de Saintes 11, rue de Pied de l'Ormeau
17100 SAINTES

Historique de la certification :

Enregistrement en 2004 pour l'Association des Fédérations Régionales et Départementales du Bâtiment de Poitou-Charentes (AFBAT)
Changement de nom de l'Organisme de Formation en 2007 : IFRB Poitou-Charentes (anciennement AFBAT).

Certification précédente : Conducteur de travaux

Certification suivante : Conducteur de travaux